



Transformation numérique et médico-social: leviers et perspectives

Les webinaires de l'ANS

Jeudi 6 mai 2021



Avant de commencer notre webinaire...

1. Communiquer via Zoom :

- ✓ Durant la présentation, vos micros et caméras sont coupés : le tchat zoom permettra de dialoguer et poser les questions.
- ✓ Durant les sessions «questions / réponses» , vous pouvez intervenir en direct.

2. Se renommer :

- ✓ Afin de pouvoir vous identifier et répondre au mieux à vos questions, merci de vous renommer. Merci d'indiquer le nom de votre organisme, ainsi que votre nom et prénom.



Ce webinaire est enregistré (audio, vidéo et présentations) pour pouvoir être transmis aux personnes qui n'auraient pas pu y participer.



Equipe programme médico-social

Morgane BERTHELOT Sophie MOREAU-FAVIER



**Responsable
Programme
ESMS
numérique**

Myriam
DANYACH



**Chef de projets
Agence nationale
d'appui à la
performance des
établissements**

Benoit HUËT



NOTRE AMBITION

« Être l'accélérateur institutionnel de la santé numérique reconnu en France et en Europe »

Notre activité s'articule autour de quatre rôles :

NOUS AMÉLIORONS LA
PERFORMANCE NUMÉRIQUE
GRÂCE À DES RÈGLES
COMMUNES DE RÉGULATION
ET D'ÉCHANGES

RÔLE DE RÉGULATEUR

NOUS CONCEVONS LES
GRANDS PROGRAMMES
NATIONAUX POUR UN
SERVICE PUBLIC DE SANTÉ
EFFICACE ET SOLIDAIRE

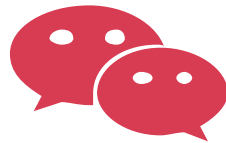
RÔLE D'OPÉRATEUR

NOUS STIMULONS,
ACCOMPAGNONS,
ET ÉVALUONS POUR PORTER
TOUTES LES INITIATIVES DE
E-SANTÉ

RÔLES DE PROMOTEUR
ET DE VALORISATEUR

Sommaire

1. Contexte et leviers de la transformation numérique (ANS)
2. Le programme ESMS Numérique : CNSA
3. Focus sur les services numériques emblématiques pour le secteur médico-social (ANS)
4. Les outils au service de cette transformation numérique (ANAP)



Les présentations seront ponctuées de temps d'échange

Des enjeux stratégiques ambitieux pour le secteur médico-social

Le secteur médico-social est un secteur vaste en pleine mutation et soumis à d'importants **enjeux de transformation**.

Le **numérique est un levier majeur** pour accompagner cette transformation :

- Faciliter les démarches des **personnes accompagnées**
- Garantir une meilleure équité de traitement sur **tout le territoire**
- Contribuer à une **implication** plus importante de la **personne comme acteur de son parcours**
- Favoriser la **circulation d'informations** entre professionnels et avec l'utilisateur
- Faciliter le travail, la **coopération** et la **coordination** entre le sanitaire, le médico-social et le social



Des **freins** existent néanmoins :

- Le **nombre** important et **l'hétérogénéité** des structures, services et acteurs du secteur
- L'**imbrication très forte avec le secteur sanitaire** sans pour autant que les personnes vulnérables soient reconnues comme des « cibles » prioritaires
- Un **sous-investissement** de la puissance publique sur le sujet

#MaSanté2022
La feuille de route du
numérique en santé

25 avril 2019



Une stratégie numérique en santé qui intègre
nativement le médico-social et le social

Sanitaire
+ médico-social
+ social

5 GRANDES ORIENTATIONS

30 ACTIONS

ORIENTATION 1 ORIENTATION 2 ORIENTATION 3 ORIENTATION 4 ORIENTATION 5

RENFORCER
LA GOUVERNANCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

INTENSIFIER
LA SÉCURITÉ ET
L'INTEROPÉRABILITÉ
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

ACCÉLÉRER
LE DÉPLOIEMENT
DES SERVICES
NUMÉRIQUES
SOCLES

DÉPLOYER
AU NIVEAU
NATIONAL DES
PLATEFORMES
NUMÉRIQUES
DE SANTÉ

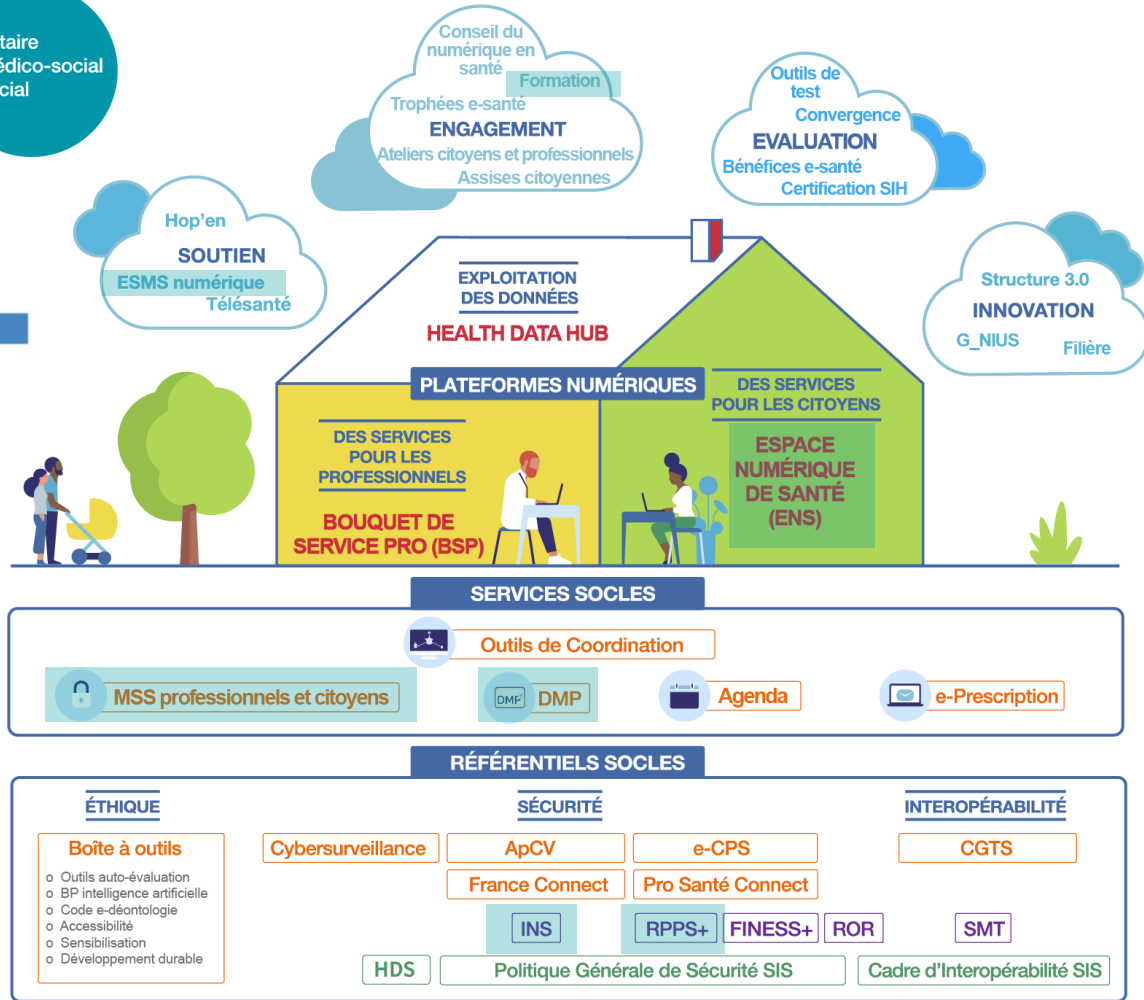
SOUTENIR
L'INNOVATION
ET FAVORISER
L'ENGAGEMENT
DES ACTEURS



Doctrine technique du numérique en santé

Trajectoire de la feuille de route numérique adaptée au médico-social

25 janvier 2021 : Publication de la trajectoire médico-sociale et de la doctrine technique du numérique en santé
https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/trajectoire_medico_social_200125_vf-.pdf



Programme Ségur : une opportunité historique pour les citoyens et les professionnels, y compris pour le secteur médico-social (1/2)



Contexte

Mettre les citoyens en capacité **d'être acteurs de leur santé**

Améliorer le cadre de travail des professionnels de santé



Ambition

Généraliser

le **partage fluide et sécurisé** de données de santé

entre professionnels et avec l'utilisateur

pour mieux prévenir et mieux soigner



Moyens

Un investissement historique de 2 milliards d'euros

- **1,4 milliards** pour le partage des données de santé clé (sur 3 ans)
- **600 millions** dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen



Accélérer la feuille de route de la transformation numérique

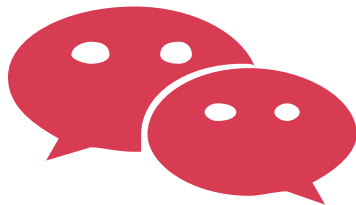


Une idée de la marche à franchir :

De 10M à... 500M de documents échangés par an via le DMP et la messagerie sécurisée de santé à horizon 2 ans

Programme Ségur : une opportunité historique pour les citoyens et les professionnels, y compris pour le secteur médico-social (2/2)





Temps d'échanges
Vos remarques ? Vos questions ?

Programme ESMS Numérique

Présentation de la deuxième instruction PAI numérique

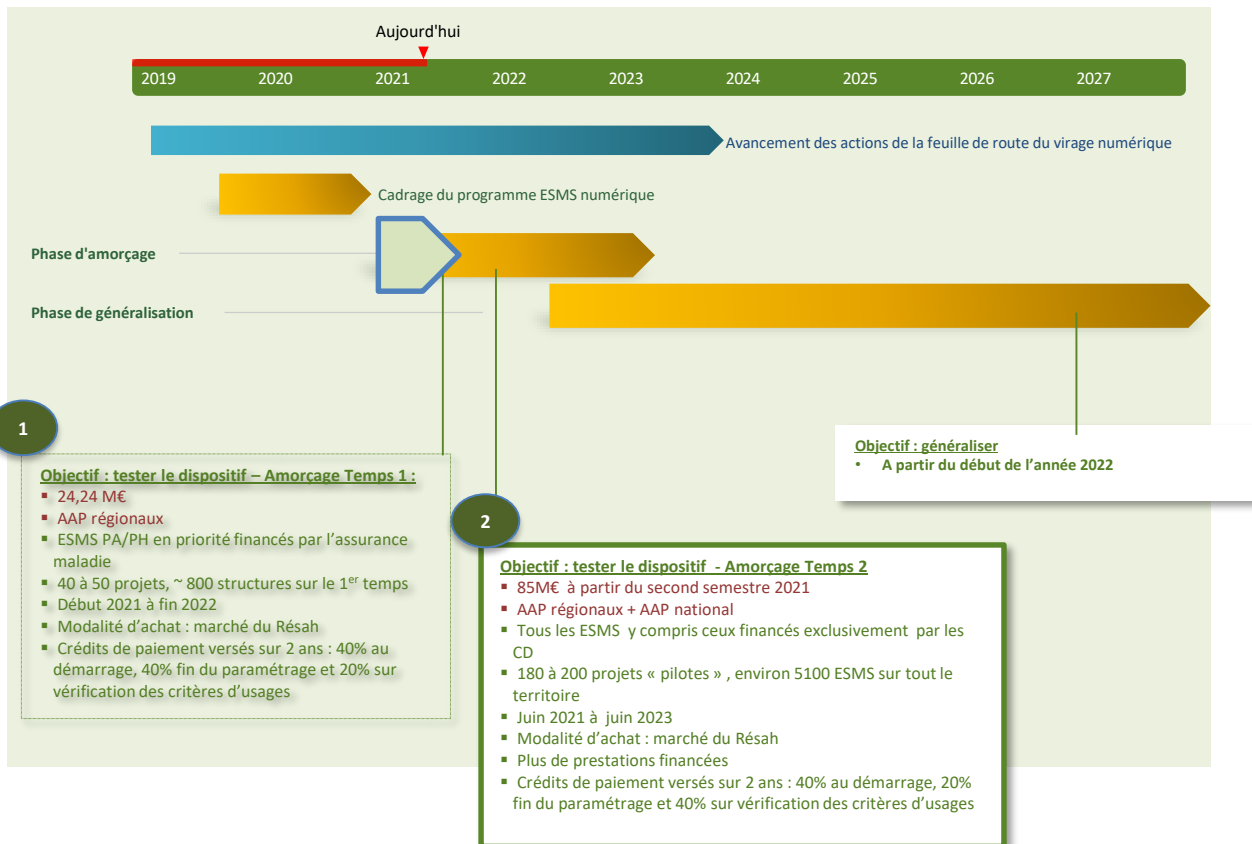


Action 21

Soutien aux systèmes
d'information médico-sociaux
et accompagnement au
virage numérique, **via un**
programme «ESMS
numérique»

- ✓ **Franchir une 1ère étape en matière d'équipements et d'infrastructures ;**
- ✓ **Se doter d'un DUI avec quelques fonctionnalités clefs, urbanisé avec 1 à n services numériques socles et des plateformes (MSS, DMP, e-prescription, e-parcours ou ENS (plateformes)) en fonction de leur maturité ;**
- ✓ **S'inscrire dans le respect de l'urbanisation cible de la doctrine technique ;**
- ✓ **Franchir quelques exigences organisationnelles (regroupement, formalisation des procédures, mutualisation de compétences SI, formalisation d'un SDSI...).**

- Une phase d'amorçage en deux temps



► Enjeux du temps 2 de la phase d'amorçage

- Améliorer les modalités proposées dans le cadre du temps 1 pour tenir compte des premières remontées
- Continuer à tester le dispositif en accélérant le rythme

► Modalités proposées (85 M€ sont destinés aux ESMS)

Tous les ESMS sont éligibles (y compris ceux financés exclusivement par les CD..)

- Simplification des règles : cf diapo suivante

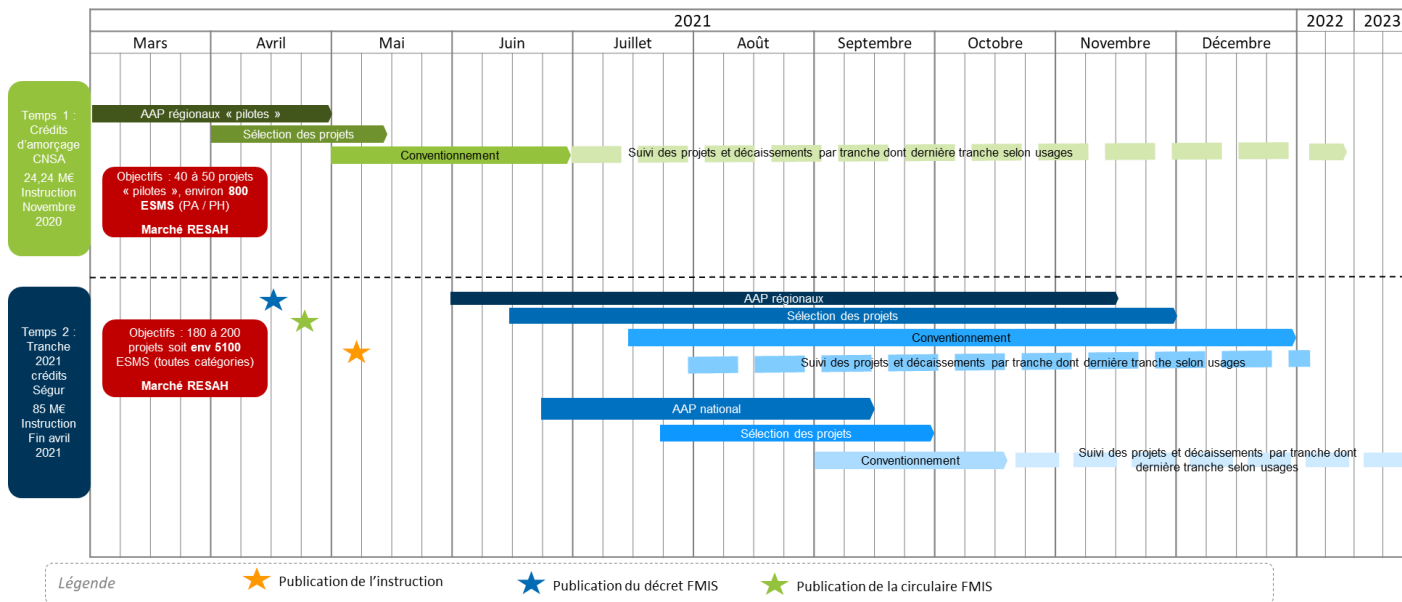
AAP régionaux « au fil de l'eau » :

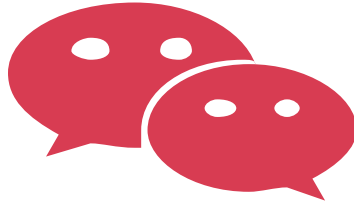
- Dépôt possible des dossiers sur une période plus longue (voir planning ci-après)
- Chaque candidature est traitée dans l'ordre d'arrivée selon le processus unitaire
- Sélection des projets, convention porteurs de projets-ARS et engagement des crédits au plus fin décembre 2021

AAP national (en juillet avec une enveloppe nationale (10 à 12 projets nationaux en 2021) :

- Pour faciliter la gestion des projets des acteurs nationaux (gros OG, mutuelles, unions, ...)
- Pour assurer le déploiement de solutions très spécialisées
- Les projets sont sélectionnés la CNSA/DNS, une ARS pivot porte le projet, des crédits supplémentaires sont alloués à l'ARS pivot

Cas	Situation	Que faire ?	Nombre d'ESMS éligible à la subvention	Subventions possibles	Unité
Cas n°1 Petits organismes gestionnaires (OG)	OG de – de 15 ESMS	Se regrouper avec d'autres ESMS pour atteindre le seuil de 15 ESMS et pouvoir répondre à un AAP régional	Max 49 ESMS inclus dans la subvention (au-delà, voir cas n°3)	25 K€ pour l'acquisition d'un DUI 10 K€ pour la mise en conformité d'un DUI déjà installé 20 K€ pour de l'équipement matériel et infra	Par ESMS
				15 K€ pour aider le groupement à passer son marché (postuler à l'AAP, dépouiller les réponses, ...) 100 K€ pour aider le groupement à piloter son projet (chefferie de projet interne ou externe)	Par projet
Cas n°2 Moyens organismes gestionnaires (OG)	OG de + de 15 ESMS (ou projet pilote en vue d'un cas N° 3 de déploiement national)	Répondre à un AAP régional	Max 49 ESMS inclus dans la subvention (au-delà, voir cas n°3)	25 K€ pour l'acquisition d'un DUI 10 K€ pour la mise en conformité d'un DUI déjà installé	Par ESMS
Cas n°3 Gros organismes gestionnaires (OG)	OG ou regroupement de + de 50 ESMS qui ont une solution conforme (déjà fait l'acquisition ou la mise en conformité d'une solution ou déjà conduit un projet pilote cas n°1 ou n°2)	Se rapprocher des instances nationales (CNSA, DNS) pour se préparer à répondre à un AAP national	A voir avec les instances nationales - Engagement pluriannuel	"Forfait généralisation" de 5 K€ par ESMS pour généralisation de la solution déjà mise en œuvre (projet pilote, cas n°1, cas n°2...) auprès de toutes les structures d'un gros OG ou d'une fédération (dégressivité à l'étude pour les très grosses structures) Forfait équipement de 5K€/ESMS pour les petits OG du projet national	Par ESMS





Temps d'échanges

Vos remarques ? Vos questions ?

Pour toutes questions sur le programme ESMS numérique:
esms.numerique@cnsa.fr

Les 4 services phares pour le secteur médico-social



Identification électronique des
acteurs de Santé avec
l'enrichissement du RPPS
(RPPS+)



Identification électronique des
usagers avec l'identité
nationale de Santé



Echanges de données de santé
avec MSSanté



Accès des citoyens à leurs
données de santé (DMP)

Les bénéfices de l'enregistrement des professionnels

Professionnel enregistré dans le
référentiel national



Permettre à des professionnels de profiter de l'e-CPS pour **accéder aux services numériques**, notamment en **mobilité**.



Traits d'identité régaliens :
(Etat civil certifié)

Nom / Prénom : LOPEZ Julie
Sexe : F
Date / Lieu de naissance : 22/10/1975 à Tours

Traits d'identité sectoriels :

Rôle : Educatrice spécialisée
Lieu d'exercice : Maison départementale de l'autonomie de l'Isère

Coordonnées personnelles :

Téléphone : 0612345678
Mail : julie.lopez@gmail.com

Coordonnées professionnelles :

Adresse pro : 15 Avenue Doyen Louis Weil,
38000 Grenoble
Téléphone pro : 0498765432
Mail pro : MAIA38@mailoo.fr

accompagnée de ses
données de contact



Permettre à des professionnels d'avoir accès à une **boîte aux lettres MSSanté nominative**.



Le professionnel a accès à ces services tout en ayant **une identité unique et pérenne de référence**, pour éviter de multiples identités locales pour accéder à des services numériques.

Qu'est ce que l'INS ? Pourquoi le mettre en œuvre ?



Pour rappel

Depuis le 1^{er} janvier 2021,
toute donnée de santé doit
être référencée avec
l'identité INS

Aujourd'hui

Un usager, plusieurs identités différentes chez les acteurs qui le prennent en charge



Nom de naissance : **LOISEAU**
Prénom(s) de naissance : **Marina, Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F



Nom de naissance : **PHENOMENE**
Prénom(s) de naissance : **Marina, Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F



Nom de naissance : **LOISEAU**
Prénom(s) de naissance : **Marina-Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F

Demain

Un usager, une seule et unique identité partagée par tous les acteurs : **l'identité INS**

Matricule INS : 2 80 01 75 056 016 18

OID : 1.2.250.1.213.1.4.8

Nom de naissance : **LOISEAU**

Prénom(s) de naissance : **Marina Anne**

Date de naissance : 21/01/1980

Sexe : F

Lieu de naissance : PARIS

Cette **identité INS** provient des bases de référence nationales, interrogées par l'intermédiaire du **téléservice INSi** de la Cnam

A quoi sert une Identité Nationale de Santé ?

Disposer d'une identité unique et pérenne permet :



Une meilleure coordination
avec les autres professionnels
intervenant dans le suivi de
l'utilisateur



Sécuriser le suivi de
l'utilisateur

Eviter les ruptures de
parcours



Gagner du
temps à terme

Faciliter la
maintenance des
bases de données
utilisateurs



A ce titre, **l'INS est fondamentale pour la qualité et la sécurité** de la prise en charge, en particulier dans le cadre de parcours de soins complexes, ou de crises sanitaires telles que la COVID-19.

Editeurs

96 logiciels autorisés par
le CNDA, soit **75** éditeurs



16 éditeurs en cours
de test auprès du
CNDA

5 éditeurs du médico-
social autorisés

Berger Levrault – Solution : BL Senior

Informatique Service – Solution : GECKOS

Cegi Santé – Solution : Administratif

Boréas – Solution : Airmes

EIG Santé – Solution : EO FSE

Dicsit – Solution Microsoins

Vt-design

Structures / PS

Une cinquantaine de solutions
déploées, notamment au sein de plusieurs
sites pilotes...



*(AP- HM / CH Aubagne, CHR
Orléans, CH Cahors, GHT
Novo, CLCC H. Becquerel)*

...et de **2** EHPAD pilotes de Berger Levrault

Contexte

- **Acteurs du médico-social et social autorisés** au regard des article R1110-2 et L1110-4 du Code de la Santé Publique
- Possibilité d'équiper ces professionnels avec des boîtes nominatives ou organisationnelles sous réserve de la capacité à les identifier au niveau national (identifiant personnel et/ou identifiant de structure)
- Des expérimentations menées par l'ANS et les régions depuis 2019 pour **une généralisation dès septembre 2021**

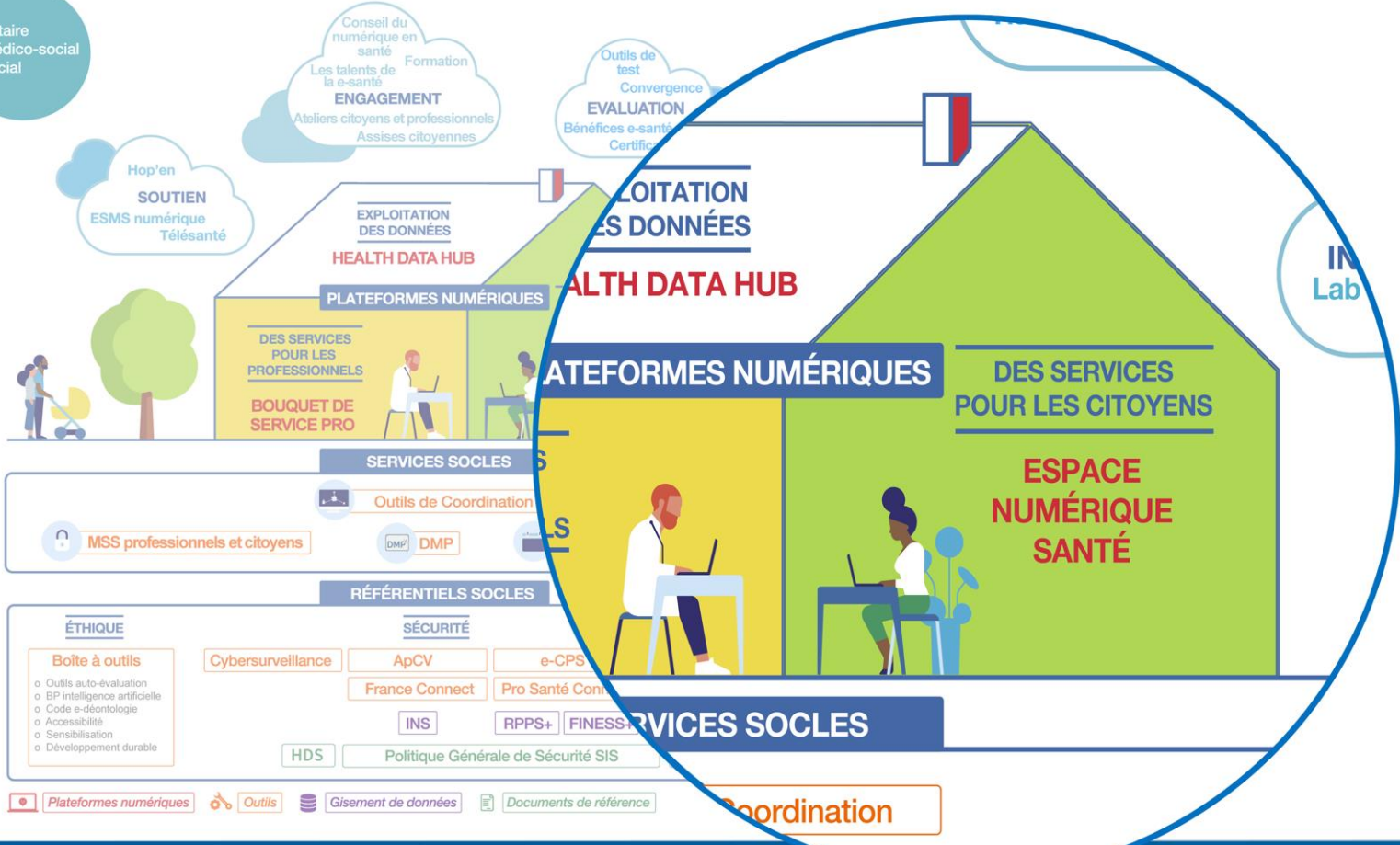


Thématique	
	Dispositif d'Appui à la Coordination (PTA, MAIA)
	Structures d'hébergement (FAM, MAS...) et leurs partenaires
	Structures à domicile (SSIAD, SAAD, SPASAD...) et leurs partenaires
	Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
	Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP) et leurs partenaires
	Ne participe pas aux pilotes de déploiement

Une dizaine de régions ont pris part au projet, avec pour objectifs :

- Etendre la connaissance sur les échanges d'information dans les secteurs médico-social et social, et avec le sanitaire
- Expérimenter les modalités d'enregistrement des personnes et structures du médico-social, permettant leur entrée dans l'Espace de Confiance
- Construire l'organisation du déploiement national et régional
- Et de ce fait, initier la démarche de déploiement avec pour objectif une généralisation à partir de juin 2021

Sanitaire + médico-social + social



Mon espace santé, construit pour et avec les usagers

- Un service à destination des **citoyens** mais qui implique aussi les **professionnels de santé**.
- Un service **construit en concertation** avec l'ensemble de l'écosystème : usagers et associations de patients mais aussi professionnels de santé, institutions, acteurs de terrain et industriels.
- Une **interface fluide** et conçue pour une consultation sur **mobile, tablette et ordinateur**.

Mon espace santé: 4 fonctionnalités pour mieux soigner et gérer sa santé

Consultation et alimentation du Dossier Médical Partagé.

Le DMP continuera à être enrichi en documents médicaux par les professionnels de santé et les établissements et restera consultable par les acteurs de santé autorisés.



Le Dossier Médical Partagé (DMP)



La messagerie sécurisée

Réception en toute sécurité des informations personnelles

en provenance de l'équipe de soin de l'utilisateur, via un service de messagerie de santé sécurisée.

Agrégation des rendez-vous médicaux passés et à venir.

L'agenda permettra ainsi de recevoir des rappels personnalisés pour les vaccins et dépistages recommandés.



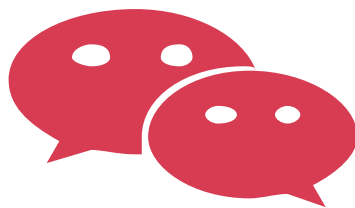
L'agenda



Le catalogue d'applications

Accès à des applications utiles pour la santé,

sélectionnées par l'Etat, compatibles avec Mon espace santé et rassemblées dans un catalogue.



Temps d'échanges
Vos remarques ? Vos questions ?

Les outils de l'ANAP au service de la transformation numérique

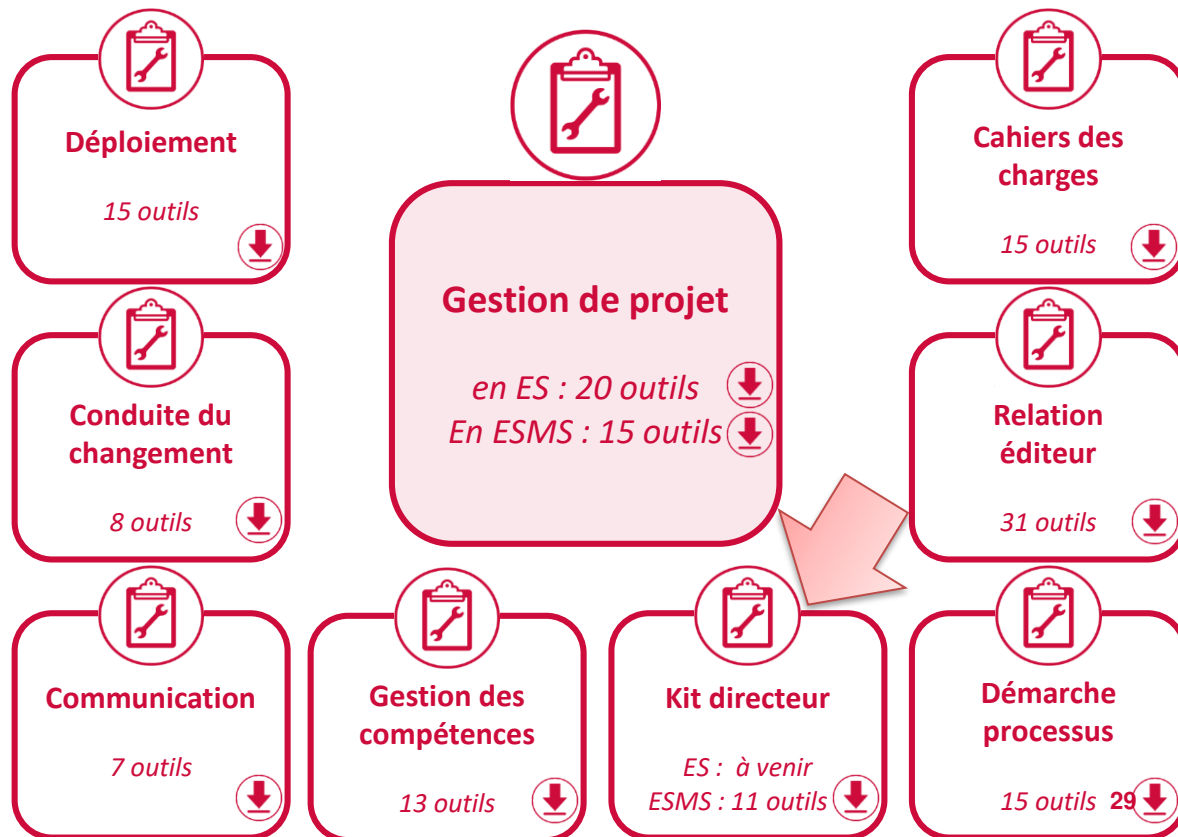
Nos boîtes à outils :

Focus

KIT POUR LE DIRECTEUR

- > Comprendre les notions liées au système d'information
- > Faire le point de la situation du SI de sa structure
- > Engager une stratégie SI efficace au service des personnes accompagnées

<http://ressources.anap.fr/numerique/publication/2409>



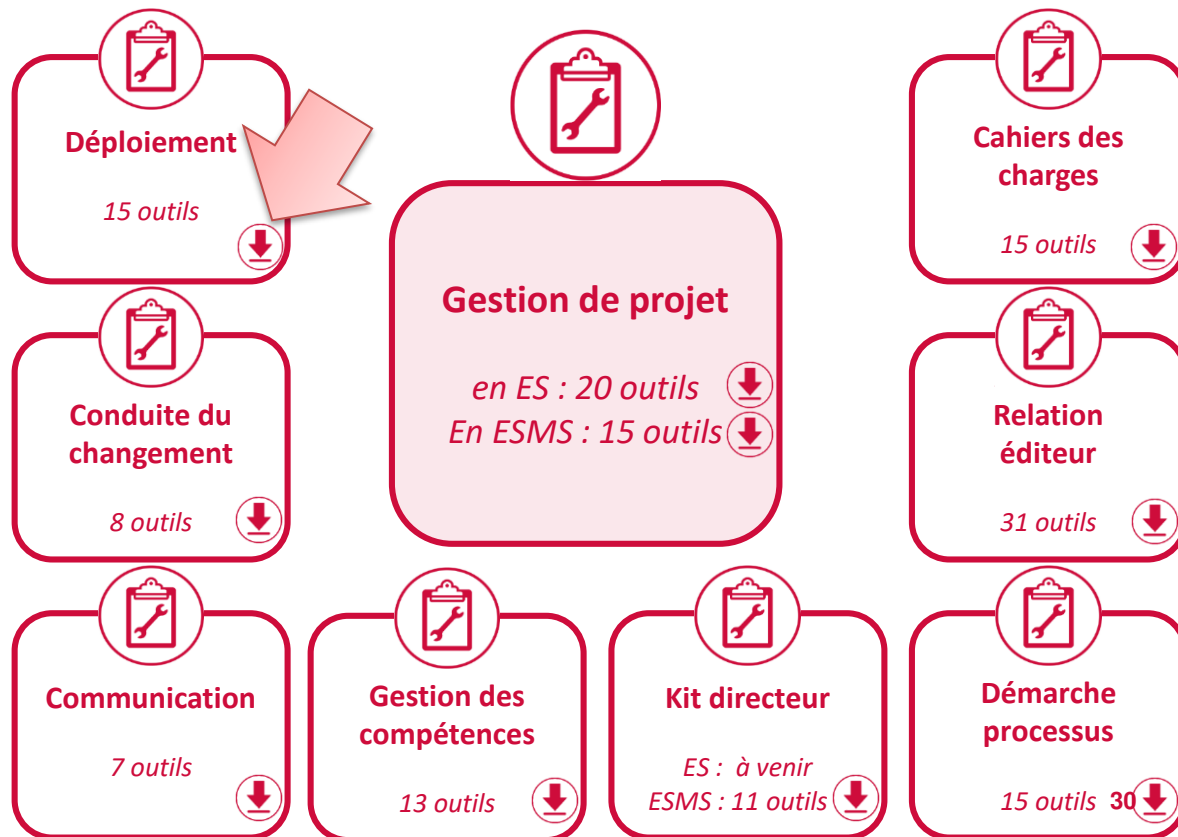
Nos boîtes à outils :

Focus

KIT DU DEPLOIEMENT D'UN DUI chef de projet SI / directeur d'ESMS

- > Evaluer la Maturité SI d'une ou plusieurs structures
- > Une méthode éprouvée de déploiement du DUI
- > Une boîte à Outils

<https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2796>



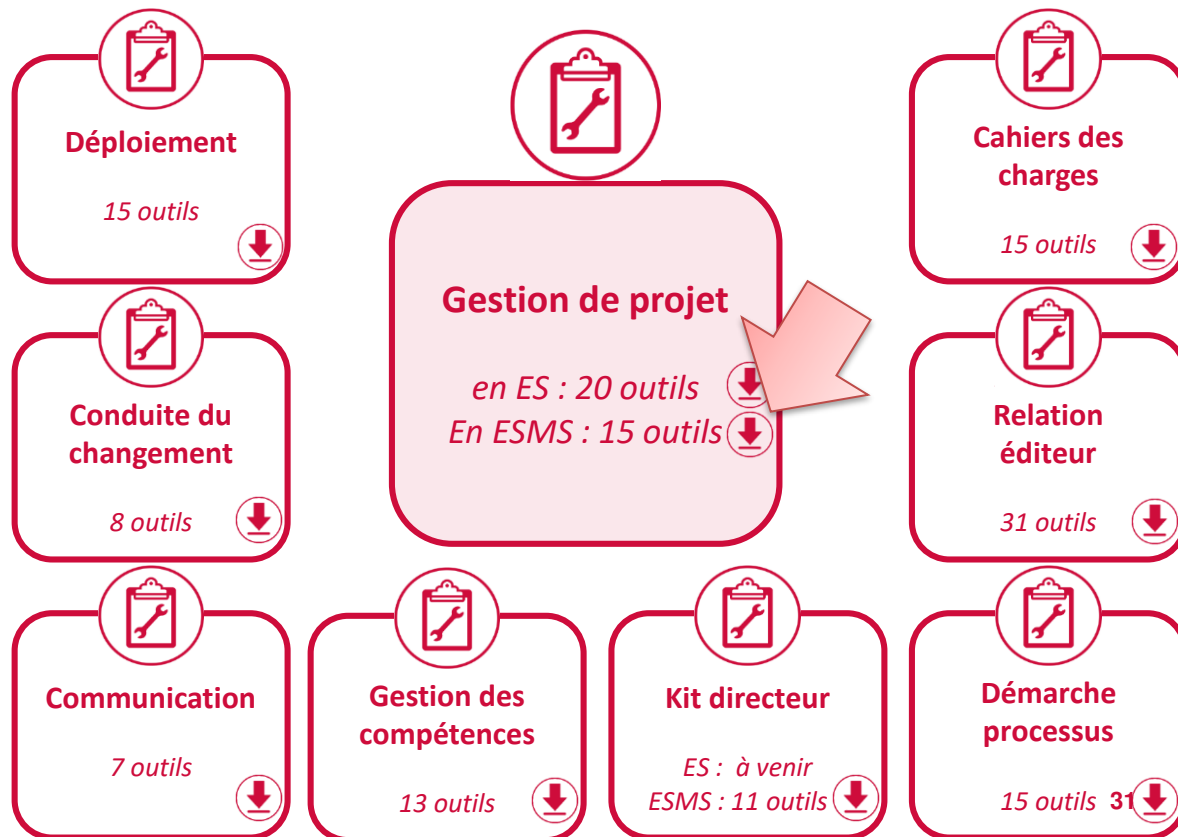
Nos boîtes à outils :

Focus

KIT POUR LE CHEF DE PROJET SI

- > Pilotage du projet
- > Gestion des risques
- > Cadrage
- > Acquisition
- > Déploiement
- > Bilan du projet

<http://ressources.anap.fr/numerique/publication/2144>



Les webinaires

« Directeurs d'ESMS : les clés de réussite d'une stratégie SI »

« Comprendre les notions liées au système d'information »

- <https://www.youtube.com/watch?v=2VCzclyMSkw>

« Faire le point de la situation du système d'information de sa structure »

- Mercredi 05 mai - 14h à 16h

« Engager une stratégie SI efficace au service des personnes accompagnées »

- Jeudi 20 mai - 14h à 16h

« Déployer un Dossier d'Usager Informatisé adapté aux pratiques des professionnels de sa structure »

- Jeudi 17 juin - 14h à 16h

- Pour s'inscrire : <https://ressources.anap.fr/numerique/publication/actualite-listes-le-reseau/2751>
- Les documents : <https://ressources.anap.fr/numerique/communaute-de-pratiques/discussion/846>

Comprendre le numérique dans le secteur MS

Des webconférences à voir

- **Le contexte, la cible, l'opportunité d'ESMS Numérique, pourquoi mutualiser son projet DUI**
 - <https://www.youtube.com/watch?v=MDij5k8JaPI&feature=youtu.be>
- **Programme ESMS Numérique : définir son ambition, définir sa feuille de route SI, rédiger sa réponse**
 - <https://www.youtube.com/watch?v=CqV5JVxUr1k&feature=youtu.be>

Des documents à lire

- **Virage numérique dans le secteur médico-social : Grands enseignements des acteurs de terrain**
 - Une synthèse des enseignements, des retours d'expérience et les facteurs clés de réussite pour l'usage du numérique
 - <https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2793-virage-numerique-dans-le-secteur-medico-social-grands-enseignements-des-acteurs-de-terrain>
- **Retours d'expérience de coopérations SI dans le secteur médico-social**
 - Identifier et comprendre les différentes formes de coopération et de mutualisation possible
 - Identifier les facteurs de réussite des projets, les écueils à éviter et les bénéfices d'une coopération
 - Analyse des réalisations concrètes pour mieux comprendre les enjeux, les leviers et méthodes
 - <https://ressources.anap.fr/numerique/publication/2705-partager-les-experiences-de-cooperation-si-dans-le-secteur-medico-social>

Collectif Systèmes d'Information Médico-Social Régional

Pourquoi un collectif SI MS est-il pertinent dans ma région ?



Des fédérations

- Se faire conseiller
- Construire un avis/une politique sur le SI
- Recueillir et partager des bonnes pratiques



- Déclencher et soutenir les 1^{ères} rencontres du collectif
- Porteur des bonnes méthodes et facilitateur



Organismes gestionnaires

- Se faire conseiller
- Monter en compétence sur les enjeux du numérique
- Réfléchir à sa stratégie numérique
- Recueillir et partager des bonnes pratiques

Appréhender les enjeux SI différemment

Imaginer une stratégie d'accompagnement vers le numérique



Mutualiser les compétences

Créer de la valeur et la faire circuler



Un groupe de responsables SI

- Avoir un lieu d'entraide
- Monter en compétence
- Connaître les projets nationaux et régionaux
- Participer à la stratégie régionale et nationale

- Consulter le collectif pour la définition et la mise en œuvre de la stratégie SI pour le MS
- Être sponsor du collectif



**Collectif SI
Médico-Social**

A destination de :



Trouver des relais de terrain sur le sujet de l'informatisation

Faciliter la constitution de grappes viables

Suivre le déroulement des projets sélectionnés

Regrouper et diffuser les compétences/expertises à l'échelle régionale

Diffuser l'information et remonter les problématiques terrains

Participer à la définition des stratégies Régionales/Nationales

Comprendre et préciser les enjeux de l'informatisation

Participer à la définition de la politique SI et sur les stratégies Régionales/Nationales

Recueillir et partager des bonnes pratiques

Bénéficier de conseils stratégiques et opérationnels

Participer à la montée en compétence

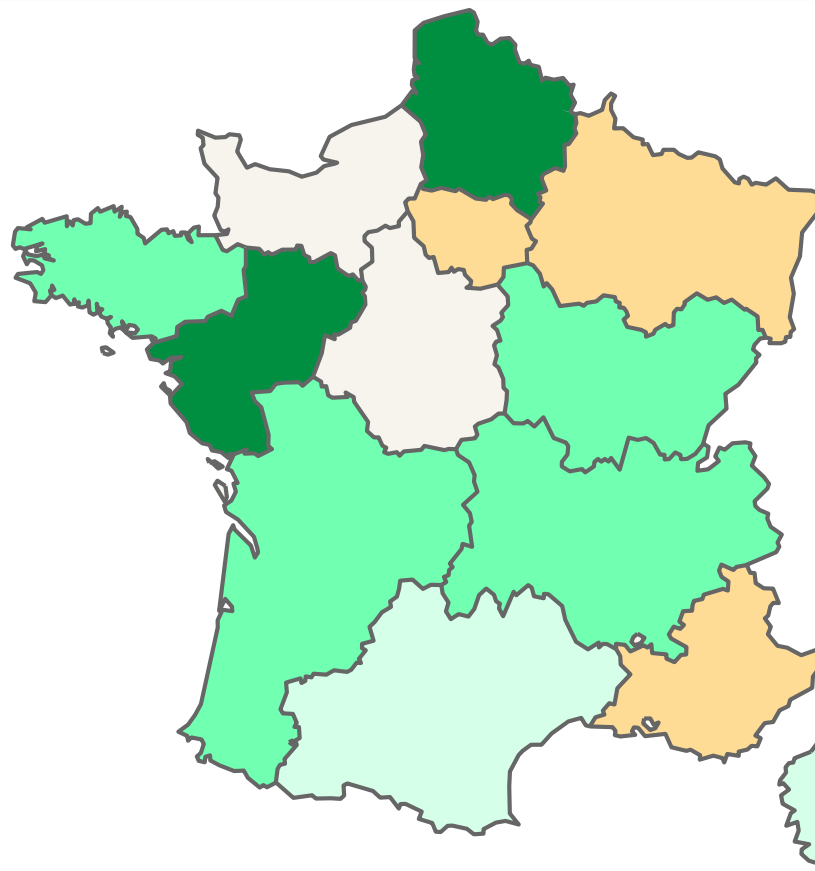
Recueillir et diffuser des bonnes pratiques

En place

En cours de
démarrage

En projet

Dynamique proche



S'il ne fallait retenir que 5 points de ce webinar...

- ✓ Un plan d'action dédié à la transformation numérique du **secteur médico-social**
- ✓ Un plan de financement historique (**programme ESMS numérique + Ségur**) dédié de 600 millions d'euros sur 5 ans pour l'appui à cette transformation numérique
- ✓ Les **ESMS** concernés au même titre que les établissements de santé par les services numériques socles (Mon espace Santé, DMP, INS, MSSanté, *e-prescription*)
- ✓ Des **collectifs SI médico-social** en cours de structuration dans toutes les régions
- ✓ De **nombreuses ressources** mises à disposition pour accompagner cette transformation



Donnez-nous votre avis sur ce webinaire :

<https://forms.gle/k94e1aF1iX6Ty39L6>



Prochains webinaires

Mercredi 12 mai de 14h à 15h30

[Mon Espace Santé](#)

Mercredi 19 mai 14h à 15h30

[Structures médico-sociales : Comprendre et mettre en œuvre l'Identifiant national de santé](#)

[Revivez les webinaires sur tous les sujets de la feuille de route sur le site de l'ANS](#)

Où retrouver les informations SI pour le médico-social ?

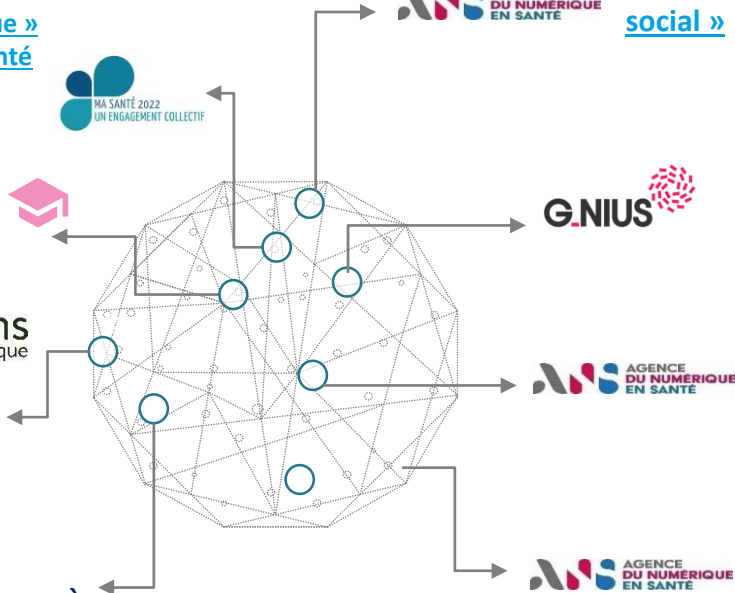
[Feuille de route « Accélérer le virage numérique »](#)
[Les conclusions du Ségur de la Santé](#)

Pour se former à la e-santé:
<https://esante-formation.fr>

Programme ESMS Numérique
[Sur le site de la CNSA](#)


appui santé & médico-social

Fonctions d'un dossier de l'utilisateur à
informatiser
[Sur le site de l'ANAP](#)



La page [« vous êtes professionnels du médico-social »](#)



Pour découvrir le Guichet National
Innovation et Usages en eSanté
[Sur la plateforme G_NIUS](#)



La trajectoire numérique pour le
médico-social
[Sur le site de l'ANS](#)



Sur l'échange de données de
santé, qui a le droit d'échanger?
[Sur le site de l'ANS](#)



Pour s'informer sur les actualités



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



[@esante_gouv_fr](https://twitter.com/esante_gouv_fr)



linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante



participez.esante.gouv.fr

L'espace de concertation de l'agence du numérique en santé.



[L'Essentiel](#)

La lettre d'information de l'agence du numérique en santé.